



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002643

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Ingénierie des réseaux mobiles

Présentation de la spécialité

Cette spécialité de licence professionnelle, ouverte en septembre 2004, est portée par l'IUT de Nice-Côte d'Azur, et proposée sur le site de Sophia Antipolis en y associant l'UFR de Sciences (départements « Electronique » et « Informatique »). Elle fait l'objet de conventions avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie (IUMM), l'académie CISCO Networks, le centre de formation des apprentis Epure Méditerranée et plusieurs lycées. Elle a pour objectif de répondre aux besoins de spécialistes dans la gestion des infrastructures des réseaux sans fil et des systèmes téléphoniques sans fil.

Les métiers visés sont : assistant-ingénieur, spécialiste en réseau mobile, système et sécurité ou cadre technique capable de maîtriser les tâches de développement, d'intégration et d'exploitation de systèmes de communication nécessitant à la fois mobilité et sécurité. Cette formation peut être complétée par des certifications professionnelles bien identifiées dans le milieu des entreprises du secteur concerné. La formation est accessible à un public étudiant titulaire d'un Bac+2 scientifique en rapport avec le domaine de formation, DUT, BTS, deuxième année de licence (L2) mais également, la troisième année de licence (L3), en formation continue et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Un module d'intégration dans la licence professionnelle est mis en place pour faciliter l'accès à cette formation. Bien insérée dans l'offre globale de l'université en offrant une spécialité clairement identifiée, la licence professionnelle se différencie des autres formations de même nature proposées dans son environnement régional. Cette formation réunit trois types de public : par la voie de l'apprentissage (FA), la formation continue (FC), principalement la validation des acquis de l'expérience, et la formation initiale (FI).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	16
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	45 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	32 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête 6 à mois)	80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est soutenue par les branches professionnelles locales et s'appuie sur un réel tissu professionnel. Par ailleurs, un effort certain a été réalisé en relation avec les recommandations précédentes, pour une meilleure cohésion d'ensemble.

Cette formation est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités qui assure la direction des études. Il est aidé par une équipe pédagogique bien équilibrée entre enseignants académiques et intervenants professionnels, se réunissant régulièrement. Le pilotage de la formation est rigoureux et les relevés de décisions mentionnent les actions à conduire pour accompagner l'évolution de cette licence professionnelle.

Le conseil de perfectionnement est très fonctionnel et ses missions sont clairement identifiées. Le partenariat avec le monde professionnel est solide, bien ancré, il bénéficie de nombreux soutiens d'entreprises, de partenaires institutionnels et des branches professionnelles. Cette participation se décline sous toutes les formes et valorise ainsi la contribution du milieu professionnel. Les étudiants, majoritairement originaires de la région niçoise, sont issus de BTS à 54 %, et de DUT (38 %), le reste est constitué d'étudiants issus de L2. L'insertion professionnelle est satisfaisante et la nature de la majorité des postes occupés correspond bien au profil de la spécialité de licence professionnelle. L'auto-évaluation est présentée de façon complète et pertinente, sans précision sur l'analyse qui en est faite au niveau de la spécialité.

- Points forts :
 - Un solide ancrage dans le milieu professionnel.
 - De nombreux débouchés professionnels.

- Point faible :
 - L'utilisation insuffisante de l'auto-évaluation comme aide au pilotage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le recadrage de la licence professionnelle par la voie de l'apprentissage doit être encouragé pour à terme valoriser cette spécialité dans l'offre de l'université. Dans la perspective d'une augmentation des effectifs, il serait pertinent de différencier les groupes correspondants aux publics de formation en apprentissage et de formation initiale et continue. L'établissement doit veiller à une éventuelle mutualisation d'enseignements.